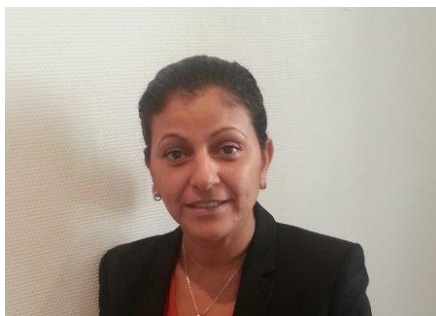


N°5
OCTOBRE 2015

LA LETTRE FONJEP

DANS CE NUMÉRO

NOURIA MESSAOUDI, NOUVELLE DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU FONJEP



Nouria Messaoudi succède à Gilbert Cédot au poste de déléguée générale du Fonjep. Portrait d'une femme du Nord dont la boussole professionnelle est résolument orientée vers le développement de projets associatifs.

À bientôt 50 ans, Nouria Messaoudi a rejoint le Fonjep pour relever de nouveaux défis au service de l'emploi associatif et de la jeunesse. « Il y a de nombreux projets à mener, et c'est cette dynamique qui m'intéresse ». Son parcours professionnel en est effectivement le témoin. Née dans les bassins miniers, elle fait des études en psychologie puis entre rapidement dans le monde associatif pour accompagner de jeunes toxicomanes. « C'est là que j'ai découvert le monde de l'insertion professionnelle des jeunes sortis prématurément du système scolaire, et c'est devenu une vocation », explique-t-elle. D'abord directrice adjointe de la Mission locale de Lille, elle a ensuite créé

le Plan local pour l'insertion et l'emploi associatif (PLIE) de Tourcoing. À peine cette mission achevée, elle a été appelée pour redresser la Mission locale de Tourcoing-Vallée de la Lys alors au bord du dépôt de bilan et aujourd'hui pionnière dans la création de services innovants. Pendant ces années, elle a notamment organisé le portage salarial de plus de 500 jeunes en service civique, développé l'alternance et les emplois d'avenir sur le territoire, ou encore créé un programme d'emploi des jeunes à l'international. Sa méthode ? La construction déterminée d'un partenariat de confiance entre acteurs associatifs, politiques et économiques. Vous avez dit cogestion ?

ÉDITO

Je suis heureux d'accueillir notre nouvelle déléguée générale, Nouria Messaoudi, qui a rejoint le Fonjep le 3 août dernier. Je lui souhaite la bienvenue et une pleine et entière réussite dans ses fonctions.

Avec l'appui de l'équipe et des administrateurs, Nouria va poursuivre la mise en œuvre de nos orientations au service de l'emploi associatif, et développer de nouveaux projets.

Le premier concerne la mise en place d'un nouveau fonds, alimenté par les fonds propres du Fonjep, et qui nous permettra de renforcer la capacité d'agir des associations. J'ai à cœur de voir aboutir ce travail dans les prochaines semaines.

Nous souhaitons aussi renouer avec la formation, une mission ancienne du Fonjep. Un cycle de haut niveau va être conçu pour la rentrée 2016. Il s'adressera à la fois aux bénévoles et aux salariés et sera l'occasion de travailler en profondeur sur les projets associatifs.

Enfin, le Fonjep poursuivra ses efforts, avec vous, pour que la confiance entre le monde associatif, les collectivités territoriales et l'État soit renforcée et mise en actes, au profit de l'emploi associatif et du développement de l'éducation populaire.

*Yann Lasnier
Président du Fonjep*

La représentation du Fonjep en région



6
comités constitués,
avec un délégué
régional élu

10
comités en cours
de création

5
comités en attente
d'une coordination

« Les associations adhérentes non affiliées à une fédération et les fédérations adhérentes représentant les affiliées s'organisent en comités régionaux qui seront représentés à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration. Les modes d'organisation et de fonctionnement sont précisés dans le règlement intérieur. Ils sont animés par des délégués régionaux nommés par le CA sur proposition des associations composant les comités. »

Article 4 des statuts
du Fonjep, 2013.

MISE EN PLACE DES COMITÉS RÉGIONAUX DU FONJEP : POINT D'ÉTAPE.

Près de deux ans après la naissance statutaire des comités régionaux, et en pleine réforme territoriale, la nouvelle représentation du Fonjep se met progressivement en place : dans quelles conditions et avec quels projets ? Tour d'horizon de quelques régions.

Dès 1981, le Fonjep a installé des représentations en région au travers des commissions régionales, notamment pour examiner les demandes d'adhésion des associations locales puis pour donner des informations sur les conditions d'attribution et d'évaluation des postes Fonjep. En 2013, le Fonjep a voulu renforcer la représentation régionale en créant les comités régionaux. Véritables échelons locaux du principe de cogestion, ces comités doivent réunir à la fois les représentants des services de l'État, des collectivités territoriales, et des associations adhérentes bénéficiaires d'une aide du Fonjep. Les comités sont représentés (...) au conseil d'administration du Fonjep et sont animés par des délégués régionaux élus. Aujourd'hui, fin septembre 2015, six comités régionaux sont constitués et dix sont en cours de création. Les autres régions doivent encore s'organiser et trouver une coordination.

Réforme territoriale

Dans certains cas, la réforme territoriale va naturellement combler les vides. « Il n'y a pas de coordination en Midi-Pyrénées », indique Daniel Jeanpierre, délégué régional de la région Languedoc Roussillon. « Je pense que nous allons progressivement aller vers un regroupement. »

En Bourgogne et en Franche-Comté, c'est déjà presque le cas, comme l'explique Laurent Costy : « du côté associatif, le rapprochement des deux régions fait son chemin, car je suis coordonnateur du Fonjep et délégué régional de la FMJC¹ à la fois en Bourgogne et Franche-Comté ». Mais la mise en place de ces comités se heurte justement à la réforme territoriale. « Nos interlocuteurs de la DRJSCS² sont accaparés par les questions de rapprochement, et il y a beaucoup

de rotations dans ces administrations », indique-t-il.

En Basse et Haute-Normandie, les comités régionaux sont en cours de constitution et travaillent ensemble pour « définir une feuille de route en essayant, avec les coordinations associatives, d'anticiper la mise en place de la réforme » indique Guillaume Perzo-Piel, coordonnateur du Fonjep en Basse-Normandie.

Réaffirmer la place du Fonjep

Dans ce paysage en recomposition, selon Laurent Costy, « il y a un travail important à faire pour transmettre la culture et l'histoire du Fonjep et de la cogestion, à la fois auprès de nos partenaires dans les administrations, mais aussi auprès des coordonnateurs et délégués régionaux ».

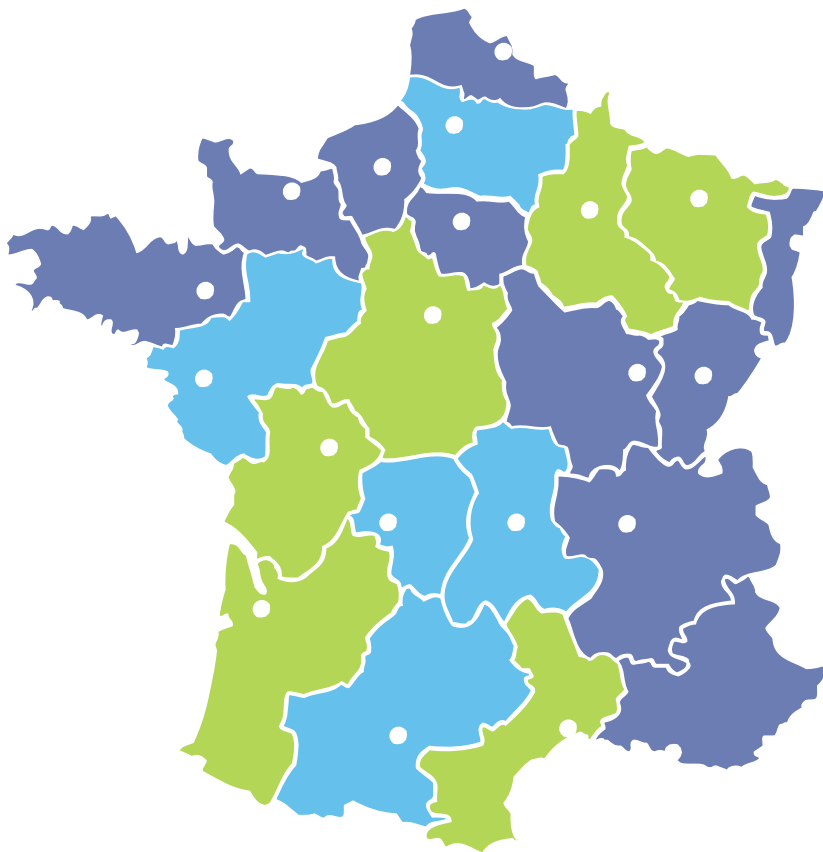
En Aquitaine, Hubert Georges, délégué régional du comité Fonjep, a effectivement réaffirmé les principes d'action du Fonjep dans les relations avec les administrations : « nous avons demandé aux services de l'État d'être associés aux échanges, de coconstruire et de coévaluer. Notre demande a été bien reçue. Nous sommes là pour appliquer les principes de la cogestion au niveau territorial. »

Stimuler les partenariats

Le partenariat entre État, collectivités et associations est le fil rouge de la feuille de route du comité du Languedoc Roussillon. « Nous allons organiser une table ronde fin 2015 sur les différents modes de contractualisation entre associations, État et collectivités territoriales, pour identifier les meilleures pratiques de coopération », explique Daniel Jeanpierre.

1 - Fédération des maisons des jeunes et de la culture.

2 - Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale..



Les comités régionaux du Fonjep au 26 septembre 2015, avant la réforme territoriale.

■ comités constitués ■ comités en cours de création ■ comités en attente d'une coordination

En Aquitaine, Hubert Georges note que la mise en place du comité régional a redonné un élan à la vie associative : « il y a une grande participation des associations, qui sont bien mobilisées, d'autant qu'elles ont de grands enjeux à défendre en matière d'emploi ».

Harmoniser et améliorer les pratiques

Les comités régionaux sont également des points d'observation des pratiques en matière de subventions et d'évaluation. « Nous allons créer une commission pour faire le point sur les usages en matière de subvention et savoir comment vont être arbitrés les soutiens aux projets », indique Daniel Jeanpierre. Le comité du Languedoc-Roussillon travaille aussi sur les critères d'évaluation : « nous avons réalisé un outil pour valoriser les critères d'utilité sociale dans les projets.

L'objectif est que cet outil devienne d'ici fin 2016 un guide d'évaluation à l'usage des associations non fédérées. »

De l'avis de tous, il reste un travail important à faire auprès des collectivités pour qu'elles participent au comité régional et qu'elles cofinancent les projets associatifs avec le Fonjep. Il faut aussi aller à la rencontre des petites associations non fédérées qui ont besoin de soutien et d'accompagnement. Des missions de proximité, au cœur des grandes régions.

ACTUS

BILAN 2012-2014 DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le Haut Conseil à la vie associative a édité en juin 2015 son premier bilan de la vie associative. Parmi les événements marquants présentés, citons la charte des engagements réciproques conclue en 2014 entre l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales. Elle reconnaît le rôle essentiel tenu par les associations dans la société civile et propose des pistes pour refonder un partenariat équilibré.

NOUVEAU RAPPORT SUR LA FRANCE ASSOCIATIVE EN MOUVEMENT

Le réseau Recherches et solidarités a édité en septembre le rapport annuel sur la France associative en mouvement. Cette 13^e édition dresse un état des lieux à travers trois prismes : la dynamique démographique de création d'associations sur le territoire, le moral des dirigeants, et l'évolution détaillée de l'emploi associatif par région et par secteur.

VALÈRE MILOT, ARCHIVISTE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Depuis quelques mois, Valère Millot coordonne le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep), et succède ainsi à Gaëtan Sourice. Sa mission, présentée en détail dans le numéro de septembre du *Journal de l'animation*, est de recueillir, conserver et valoriser les archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

AGENDA

9 OCTOBRE 2015

Une journée d'étude intitulée **Militantisme associatif et action sociale : HENRI THÉRY (1923-2009)** aura lieu le 9 octobre 2015 aux archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine (93 380). Elle est organisée par le PAJEP, le CNAHES, l'Université de Lille 3 (IRHIS), Mémoires vives des centres sociaux et la FORs. Henry Théry a été une figure marquante du monde associatif. Il a laissé de nombreux écrits qui témoignent de sa pensée et de son engagement.

17, 18, 19 NOVEMBRE 2015

Le Fonjep animera un stand au **SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES** qui se tiendra à Paris, porte de Versailles. L'objectif est de favoriser le dialogue avec les collectivités, de réaffirmer le rôle du Fonjep dans le développement local et l'emploi, et de mettre en valeur les comités régionaux.

1^{ER} AU 30 NOVEMBRE 2015

Novembre est le mois de l'économie sociale et solidaire dans toute la France. Cet événement a pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre une autre façon de concevoir l'économie, à travers plus de 2000 manifestations diverses : conférence, forum, porte ouverte, marché, projection de film, etc. C'est une occasion, notamment pour les associations, de faire connaître leurs activités et leurs projets auprès des partenaires, des élus, et du grand public.

RETOUR SUR LES 50 ANS DU FONJEP

La fin de l'année 2014 a été marquée par les événements du cinquantième anniversaire du Fonjep. Bilan des principaux temps forts.

Évènement lyonnais

Après le lancement officiel à Paris, c'est à Lyon le 12 novembre 2014 que l'anniversaire s'est poursuivi. Deux tables rondes ont traité du partenariat entre État, collectivités et associations. Les exemples lyonnais ont illustré les débats et ont permis de faire le point sur les conditions d'un partenariat réussi.

Salon des maires et des collectivités

Le Fonjep tenait un stand au Salon des maires fin novembre à Paris. Des rencontres privilégiées ont eu lieu avec de nombreux représentants de collectivités, et le ministre Patrick Kanner a tenu à être présent sur le stand du Fonjep.

Ouvrage anniversaire

Les visiteurs du stand ont reçu en cadeau l'ouvrage dédié de Laurent Besse sur la cogestion¹. Écrit à l'occasion des 50 ans du Fonjep, cet ouvrage est illustré par une riche iconographie tirée des fonds du PAJEP. Il a inauguré une collection Fonjep à la Documentation française.

Animateur, métier passion ?

Enfin, les événements se sont conclus le 11 décembre 2014 à Lille par un débat organisé en étroite collaboration avec l'association Léo Lagrange, et qui avait pour thème « *Animateur, métier passion ? 1964-2014 : 50 ans au service de l'émancipation de tous* »

1- Laurent Besse. Construire l'éducation populaire : naissance d'un politique de jeunesse (1958-1970). Paris : la Documentation française, collection Fonjep, novembre 2014.

Regards sociologiques sur l'animation

La collection Fonjep de la Documentation française s'enrichit d'un ouvrage collectif sur la sociologie de l'animation. Deux questions à Jérôme Camus, qui a dirigé ce travail avec Francis Lebon.



Qu'est-ce que la sociologie peut apporter à l'animation ?

Elle permet de comprendre l'animation en s'intéressant à la fois à ce qu'il y a autour et à ce qu'il y a dedans. Autour, parce que l'animation est prise dans des contraintes économiques, sociales et politiques fortes avec lesquelles elle doit composer. Dedans, car la sociologie donne des outils pour décrire le travail de l'animation et l'analyser.

Que vont trouver les professionnels dans ce livre ?

Nous espérons que ce livre les invitera à regarder leur pratique sous un jour nouveau et à faire le point sur la dimension politique de l'animation. C'est particulièrement important dans un contexte où les contraintes institutionnelles et la concurrence se resserrent. Nous souhaitons aussi que ce livre rapproche les acteurs de terrain et le monde universitaire.